

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



---

## Invitation

- Organisé par :** Ligue Francophone Belge de Badminton (LFBB)  
Boulevard Henri Rolin 3/5  
1410 Waterloo  
BELGIUM
- En collaboration avec :** Belgian Paralympic Committee (BPC)  
Ligue Handisport Francophone (LHF) | Parantee-Psylos  
Lift Badminton le Roeulx
- Date :** **Samedi 23 février 2019**
- Horaire :** Dès 10h00 le samedi 23 février 2019
- Lieu :** Centre sportif des Ascenseurs  
Rue du Manoir Saint-Jean 2  
7070 Le Roeulx  
BELGIQUE
- Responsable :** Olivier DE NIEUPOORT  
denieuport@lfbf.be  
+32 474 85 62 90
- Juge-arbitre :** Aurore LEQUATRE  
aurore.lequatre@outlook.fr  
+32 468 21 73 49
- Resp. anti-dopage :** Dominique GALLEZ
- Comité organisateur :** Olivier DE NIEUPOORT  
Dominique GALLEZ  
Jean-Pierre HECQUET  
Aurore LEQUATRE (JA)  
Hélène QUINIET

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



---

## Tournoi

- Niveau :** Championnat national.
- Coaching :** Les coaches doivent se soumettre aux directives du juge-arbitre.
- Tirage au sort :** Le tirage au sort aura lieu à 19h30 le mercredi 13 février 2019, Rue du Manoir Saint-Jean 2 à 7070 Le Roeulx

### Conditions particulières :

1. Les joueurs en s'inscrivant acceptent le décret du 20/10/2011 relatif à la lutte contre le dopage et l'arrêté du gouvernement du 21/10/2015 portant exécution du décret précédemment cité.
2. Les inscriptions en double doivent être confirmées par les deux partenaires. Les joueurs en X seront réserves.

### Droits à l'image :

Lors d'un tournoi officiel, un championnat, une compétition ou une organisation approuvée par la FBB, il est permis de faire des prises de vue TV, des enregistrements sonores et/ou des photos.

Participer au tournoi signifie que des demandes supplémentaires ne doivent pas être faites aux joueurs, clubs ou officiels.

Ces prises de vue TV, audios ou photos peuvent être utilisées et diffusées par ceux qui détiennent les droits de diffusion ou de publication et peuvent être transmises en direct ou en différé par internet, webcasting, radio, film, presse et tout autre media.

La FBB, le BPC et leurs fédérations affiliées et tout photographe autorisé par elles, a le droit d'utiliser toute prise de vue et d'images faites de joueurs ou d'officiels, pendant le tournoi, à des fins non-commerciales.

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



## Catégories :

### - Personne à Mobilité Réduite (PMR) :

- WH1 : Joueur en fauteuil « sans abdominaux », l'athlète dispose d'un mauvais ou ne dispose pas d'équilibre du tronc
- WH2 : Joueur en fauteuil « avec abdominaux », l'athlète dispose d'un équilibre normal du tronc ou proche de la normale

**Les joueurs non classifiés peuvent s'inscrire en WH2.**

En cas d'inscriptions insuffisantes, les deux catégories seront regroupées en « Open ».

### - Déficience physique :

- SL3 : Joueurs debout ayant un handicap touchant un membre inférieur. L'athlète marche ou court avec un boitement du au handicap ou à l'absence de membre inférieur.
- SL4 : Joueurs debout ayant un handicap touchant un membre inférieur. L'athlète peut marcher avec une légère mou mais se déplace de manière fluide.
- SU5 : Joueurs debout ayant un handicap touchant un membre supérieur. L'athlète est limité dans la fonction de base du membre supérieur ou par l'absence du membre supérieur.
- SS6 : Joueurs debout de petites tailles. L'athlète doit entre autre mesurer au maximum 145 cm pour les hommes et 137 cm pour les femmes.

**Les joueurs surclassés seront disqualifiés.**

### - Déficience mentale :

- Niveau A : Joueur avancé ou personne avec une déficience mentale légère, qui connaît à la fois le sport et les règles de jeu.
- Niveau B : Personne avec une déficience légère/modérée, et qui a parfois besoin d'un soutien (durant le jeu et/ou pour comprendre les règles de jeu).
- Niveau C : Personne avec une limitation mentale modérée qui a constamment besoin d'assistance durant le jeu (par exemple, le coach indique au joueur où il doit se placer pour servir, etc.)

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



**Pour les catégories A, B et C, les joueurs ont l'obligation de fournir à l'inscription une attestation de déficience mentale. Les joueurs surclassés seront disqualifiés.**

## Eligibilité :

Le joueur doit avoir la nationalité belge ou résider officiellement en Belgique depuis au moins un an.

Le joueur ne peut pas avoir participé à un championnat national d'un autre pays l'année précédente.

**L'affiliation est obligatoire auprès de l'une de ces fédérations ou ligues :**

- La Belgian Badminton Federation (BBF) via :
  - La Ligue Francophone Belge de Badminton (LFBB)  
ou
  - Badminton Vlaanderen (BV)
- Le Belgian Paralympic Committee (BPC) :
  - La Ligue Handisport Francophone (LHF)  
ou
  - Parantee-Psylos
- Recreas
- To walk again
- Special Olympics Belgium
- FEMA

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



## Inscriptions

Ouverture :

Vendredi 18 janvier 2019, à 12h00

**Uniquement via le formulaire en ligne** sur [www.lfbb.be](http://www.lfbb.be) via  
[www.lfbb.be/content/cb-parabadminton-bk-gbadminton-2019](http://www.lfbb.be/content/cb-parabadminton-bk-gbadminton-2019)



Clôture :

Vendredi 8 février 2019, à 23h59

Droits d'inscription :

5€ / discipline

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



## Compétition

### Réglementation :

Règlement Compétitions BBF 108.2: En aucun cas, il n'est autorisé de faire commencer des matches avant 9h00 et après 22h00.

Règlement Compétitions BBF 108.4: En outre, le jour où se termine un tournoi individuel, le dernier match doit commencer au plus tard à 18h30.

Règlement Compétitions BBF 108.5: Au besoin le nombre d'inscriptions sera limité en fonction de la durée totale et du nombre de terrains disponibles (tâche du juge-arbitre).

Règlement Compétitions BBF 108.6: Les organisateurs doivent notifier aux joueurs d'un tournoi individuel l'heure exacte de leur premier match. Les organisateurs sont libres de le convoquer personnellement ou via le secrétariat de son club.

Règlement Compétitions BBF 109.4:

- Le tournoi sera joué en application des règles de la FBB et des articles LFBB.

- Le droit d'inscription reste dû, même si le joueur ne prend pas part aux rencontres (exception voir art. BBF 113) ou présentation d'un certificat médical.

- Nombre maximal de matches planifiables tout au long du week-end: 139

- Au cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, on jouera en poule(s) ou la discipline sera annulée.

- Le tirage au sort aura lieu à 19h00 le mercredi 13 février 2019, Rue du Manoir Saint-Jean 2 à 7070 Le Roeulx

- Adresse de la salle : Centre sportif des Ascenseurs situé Rue du Manoir Saint-Jean 2, 7070 Le Roeulx (9 terrains)

- Conditions particulières :

1. Les joueurs en s'inscrivant acceptent le décret du 20/10/2011 relatif à la lutte contre le dopage et l'arrêté du gouvernement du 21/10/2015 portant exécution du décret précédemment cité.

2. Les inscriptions en double doivent être confirmées par les deux partenaires. Les joueurs en X seront réserves.

- Le joueur qui prend des médicaments doit fournir au juge-arbitre ou au responsable "antidopage" une attestation médicale sous enveloppe avant le début du tournoi. Cette attestation est à récupérer auprès du juge-arbitre.

Règlement Compétitions BBF 112.2: Les inscriptions pour les tournois seront ouvertes maximum 6 semaines avant le début du tournoi.

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



Chaque inscription est définitive dès la clôture automatique des inscriptions suivant la date et heure finale comme mentionnées dans le fichier TP. La clôture anticipée d'une discipline, par l'organisateur, n'empêche pas un joueur de se désinscrire valablement.

Règlement Compétitions BBF 113.3: Dans le cas d'une compétition dont le nombre d'inscriptions a dépassé le nombre initialement prévu, le comité organisateur doit avertir dès que possible les joueurs dont l'inscription excède le nombre limite, que leur inscription est soit déplacée vers la liste de réserve, soit vers les liste des exclus.

Règlement Compétitions BBF 114.4: Dans les tournois individuels et les championnats, un joueur ne peut s'inscrire que dans maximum 3 disciplines différentes. Par discipline, il n'est autorisé de jouer que dans un seul classement.

Règlement Compétitions BBF 116.1: Dans tout tournoi individuel et/ou championnat, chaque joueur doit être prêt à jouer ½ heure avant l'heure prévue pour chacun de ses matches.

Règlement Compétitions BBF 116.4: Un joueur ne peut quitter la salle ou ses annexes qu'avec l'autorisation du juge-arbitre.

Règlement Compétitions BBF 117 & 118: Une tenue réglementaire sera exigée conformément aux articles BBF 117 et BBF 118.

Règlement Disciplinaire LFBB 16.3: Un forfait volontaire entraîne le retrait de tous les tableaux de la compétition.

Volant officiel :

Yonex Mavis 300 jaune

Tableaux :

Nombre maximal de joueurs et paires acceptés par série et par discipline :

	SM	SD	DM	DD
WH1	6	4	4	4
WH2	6	4	4	4
SL3	6	4	4	4
SL4	6	4	4	4
SU5	6	4	4	4
SS6	6	4	4	4
A	8	6	4	4
B	12	8	6	4
C	6	6	4	4

La taille des tableaux peut varier en fonction des inscriptions.

# CHAMPIONNATS DE BELGIQUE PARABADMINTON 2019

23 février 2019



Au cas où le nombre d'inscriptions serait insuffisant, on jouera en poule(s) ou la discipline sera annulée.